

MAIRIE d'IVOY-LE-PRÉ
18380



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juillet 2026 à la mairie :

La rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune se poursuit. Toujours dans le cadre du Plan REVE (*Rénovation de l'Eclairage Vétuste et Energivore*) proposé et financé à hauteur de 80 % par le SDE18, 38 candélabres estimés fortement énergivores, vont être changés par de nouvelles ampoules LED à plus basse consommation dans le centre bourg.

Un rechapage complet du monument aux morts du cimetière de la commune a été décidé pour rendre plus lisible les écritures qui y sont gravées.

L'expérimentation du sens unique installé rue de la Gare va être reconduite pour une durée d'un mois.

Les intempéries du mercredi 15 juillet soir ont fait de nombreux dégâts sur la commune. Le Parc communal a été fermé par sécurité à cause de nombreux arbres imposants tombés sur le chemin et en bordure de chemin le rendant inaccessible, et d'autres fragilisés menaçaient de tomber.

Un inventaire de tous les arbres en bordures de chemin jugés dangereux sera fait et des mesures d'abattage et d'élague seront prises en ce sens.

Un projet d'installation de plusieurs caméras de vidéoprotection dans le bourg est en cours d'étude.

Le feu d'artifice prévu pour le 14 juillet dernier, annulé à cette date au vu de l'état de sécheresse constaté, sera proposé à une date ultérieure encore à définir.

Le projet de revitalisation du centre bourg est toujours en cours.

De nombreuses réunions de travail ont eu lieu ces derniers mois sur la continuité du projet avec les concessionnaires travaillant sur la commune (ENEDIS, SUEZ, ORANGE, SDE18, SMIRNE), l'agence Cher Ingénierie du Territoire (CIT), et l'association SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat).

